

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Thoiry (01710)

Réponses de Yaël Yavanovitch, au nom de la liste « Réenchantons Thoiry »

— le 09/03/2020 à 09:57 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je ne m'engage pas

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

(exemple pour prendre de bonnes idées et vous inspirer <https://asso.velobesancon.info/plan-velo-2020/> ou encore <https://parisenselle.fr/telecharger-guide-amenagements-cyclables/>)

Plan vélo ambitieux : OUI, OUI, OUI.

Je ne souhaite pas mettre en place un comité vélo. Il existe déjà l'association APICY à l'échelle du Pays de Gex. Il faut travailler directement élus et associations existantes sans mettre une nouvelle instance en place. Soyons efficace et évitons la réunionite!

Action n°2 : je ne m'engage pas

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

Je ne souhaite pas mettre en place un comité vélo. Il existe déjà l'association APICY à l'échelle du Pays de Gex. Il faut travailler directement élus et associations existantes sans mettre une nouvelle instance en place. Soyons efficace et évitons la réunionite!

Action n°3 : je suis indécis-e

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je suis indécis-e

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : D'après les réponses au dernier "Baromètre des villes cyclables 2019", les infrastructures à réaliser en priorité se situent Chemin du prè Jacquet, croisement rue de la Gare/chemin de l'Etang, carrefour Sources de l'Allemagne, traversée de Val Thoiry, continuité piste cyclable entre Badian/ZI de la Praille, montée à Thoiry haut. (La carte du baromètre des villes cyclables est accessible ici : <https://carto.parlons-velo.fr>)

Il faut travailler avec le département pour certains axes très fréquentés. Je pense également qu'il y a un grand besoin de travailler sur les petites rues à l'intérieur du village où il y a également une forte circulation et malheureusement pas la place de créer une piste physiquement séparée.

Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines (Saint Génis, Sergy, Saint Jean de Gonville)..

C'est la priorité du mandat !

Action n°6 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

(voir aussi avec les communes voisines lorsque les infrastructures sont partagées, pour que l'entretien soit continu)

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes.

C'est la priorité du mandat.

Action n°8 : je suis indécis·e

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Concernant l'aménagement, je serai vigilante à ce que les aménagements soient le plus sécurisant possible mais ne créent pas de difficultés pour les bus. Il ne faut pas non plus pénaliser les transports en commun dont le développement est également essentiel à la transition écologique.

Action n°9 : je suis indécis·e

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°10 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux arrêts de bus, dans les parking voitures, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Action n°11 : je suis indécis·e

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. (Les systèmes "pince-roues" ne permettent pas de sécuriser le cadre et voilent les roues, ils sont à remplacer par des arceaux permettant d'attacher le cadre et une roue)

Action n°12 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

(Les systèmes "pince-roues" ne permettent pas de sécuriser le cadre et voilent les roues, ils sont à remplacer par des arceaux permettant d'attacher le cadre et une roue)

Action n°13 : je suis indécis·e

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°14 : je suis indécis·e

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

(Les systèmes "pince-roues" ne permettent pas de sécuriser le cadre et voilent les roues, ils sont à remplacer par des arceaux permettant d'attacher le cadre et une roue)

Action n°15 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Il faut effectivement donner de la visibilité aux associations. Cela est un gros point noir aujourd'hui. La communication doit servir à l'information des habitants et non à l'autopromotion des élus.

Promouvoir une culture vélo

Action n°16 : je suis indécis·e

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

L'école de Thoiry est déjà très impliqué. Dès la première année de maternelle, il y a une sensibilisation.

Action n°17 : je suis indécis-e

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

C'est déjà le cas à Thoiry.

Action n°18 : je suis indécis-e

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Action n°19 : je suis indécis-e

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

ou à pied !

Action n°20 : je suis indécis-e

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Action n°21 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Action n°22 : je m'engage

Créer une "fête du vélo".

Action n°23 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Je suis certaine que notre police municipale le fait déjà.

Action n°24 : je suis indécis-e

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Ce point sera à travailler directement avec APICY pour leur donner plus de visibilité.

Commentaires généraux

Nous avons également penser à des bornes de recharge pour vélo électrique et à un système de location de vélo (notamment électrique) entre 1 semaine et 2 mois pour que les Thoirysiens essaient et adoptent le vélo !